

Surchant

Frêne en lamelles

GAMME MOSAÏQUE



Photo non-contractuelle.

DESIGN PARQUET

P.A. de Torcé Est / Montigné / 35370 Torcé / FRANCE
Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67
E-mail France : commercial@designparquet.fr
E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.
Date de mise à jour : Décembre 2024.

FICHE TECHNIQUE - MOSAÏQUE SURCHANT

CARACTÉRISTIQUES

Essence (origine) : Frêne (Europe) - motif surchant, suivant la norme EN14761.

Autres essences sur demande (Hêtre, Jatoba, Ipé, Merbau, Wengé...).

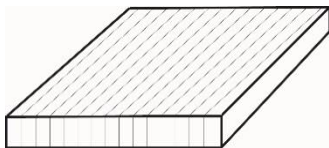
Choix industriel : Parquet avec variation de couleur importante et aubier sain sans limite.

Support : Massif.

Densité moyenne : 680 kg/m³.

Finition : Brut (rebouchage nécessaire après pose).

Remarques : Le parquet surchant est un produit de récupération. Les prix, les dimensions et les stocks sont donnés à titre indicatifs. Nous nous réservons le droit de les modifier sans préavis.



SUPPORT	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEUR (MM)	LONGUEUR (MM)	CHANFREINS	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
MASSIF	22	8	160	SANS	0,13 m ²

TYPE DE POSE

- Collée selon NF DTU 51-2.

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraîchissant hydraulique basse température (selon section) :

SUPPORT	COMPATIBILITÉ		POSE COLLÉE	
	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEUR (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT
MASSIF	22	8	OUI	NON

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraîchissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

CONSEILS D'ENTRETIEN

Après finition :

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 45% et 65%.
- Classement au feu :
 - Cfl-s1 (Massif)
- Classe de dureté : C.
- Dureté Monnin du Frêne : 5,1.

EMISSIONS EN COV



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est rénovable, mais une équivalence peut être faite :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
MASSIF	22		U ₃₅ P ₃ E ₁ C ₀

*Usure, Poinçonnement, Eau, Chimie.